

Séance du : 25 novembre 2019

n° 39/2019

**L'an deux mille dix-neuf, le vingt-cinq novembre à 18 heures 30.**

Le Comité Syndical, régulièrement convoqué le 7 novembre 2019, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie d'Avignonet Lauragais, siège du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural, sous la présidence de Monsieur Georges MERIC.

M. Jean-François PAGES est désigné comme secrétaire de séance.

**Etaient présents :**

**Délégués titulaires :**

Mmes Sophie ADROIT, Nathalie NACCACHE, Michèle TOUZELET.

Mrs Georges MERIC, Bernard BARJOU, Guy BONDOUY, François CALMEIN, Jacques DANJOU, François DEMANGEOT, Michel FERRET, Bertrand GELI, Jean-Luc GOUXETTE, Gilbert HEBRARD, Jean-Claude LAUTRE, Robert LIGNERES, Marc MENGAUD, Alain MERCIER, Jean-François PAGES, Patrick de PERIGNON, Jean-Marie PETIT, Christian PORTET, Pierre POUNT-BISET, Alain ROUQUAYROL, Serge SERRANO, Marc SIE.

**Avaient donné pouvoir :**

JC de BORTOLI à N.CALMET, A.BOUSQUET à JP.FLUMIAN, I.COUTUREAU à J.LATCHE, J.DOUMERC à JC.LANDET, M.GALANT à C.BATS, C.PRADEL à P.MONOD, E.THIBAUT à P.ESPUNY.

En exercice : 63

Présents ou représentés : 32

**Délégués suppléants :**

Mmes Nelly CALMET, Pierrette ESPUNY.

Mrs Christian BATS, Jean-Pierre FLUMIAN, Jean-Claude LANDET, Jean LATCHE, Pierre MONOD.

**Excusés :**

Mmes Nicole DURY, Sophie MANIAGO.

Mrs Albert MAMY, Armand de PRADIER D'AGRAIN, Christian REBELLE, Pierre VIDAL.

**Objet : réactualisation de la demande de subventions pour le projet de réhabilitation / extension / aménagement du siège administratif du PETR**

Vu la délibération n°23/2014 en date du 15 septembre 2014 portant transformation du syndicat mixte en PETR du Pays Lauragais ;

Vu l'arrêté inter préfectoral en date du 24 décembre 2014 portant transformation du Syndicat Mixte du Pays Lauragais en Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Lauragais,

Vu la délibération 51/2017 du 11 septembre 2017, adoptant le programme des travaux d'extension, de réhabilitation et d'aménagement du siège administratif du PETR du Pays Lauragais situé à Montferrand et son enveloppe financière prévisionnelle,

Vu la délibération n°10/2018 du 12 février 2018, attribuant le marché de maîtrise d'œuvre au Cabinet d'architecture l'ATELIER T situé à Revel (31) et à ses cotraitants, les bureaux d'études OPC WAVELET, SAI, GCIS.

Vu la délibération n°38/2018 du 10 septembre 2018 approuvant le contenu architectural de l'avant-projet définitif relatif au projet de réhabilitation / extension du siège administratif du PETR du Pays Lauragais,

Vu la délibération 53/2018 du 12 novembre 2018 approuvant l'avant-projet définitif et son enveloppe financière,

Vu la délibération 25/2019 du 16 avril 2019 portant approbation du nouvel Avant-Projet définitif et de son enveloppe financière pour le projet de réhabilitation / extension / aménagement du siège administratif du PETR,

Monsieur le Président rappelle que par délibération 25/2019 du 16 avril 2019, le comité syndical a approuvé la demande de subvention pour le projet d'extension / réhabilitation du siège administratif du PETR du Pays Lauragais auprès des différents partenaires institutionnels sur la base d'un plan de financement estimatif pour permettre le dépôt rapide d'une nouvelle demande de permis de construire compatible avec le périmètre classé des abords du canal du Midi sur la base du dimensionnement et des conseils architecturaux et paysagers préconisés par M. le Préfet de l'Aude et la Commission pôle canal.

Ce plan de financement a ensuite été affiné par le maître d'œuvre pour correspondre au plus près de l'évaluation des travaux. Le cout total des travaux précédemment estimé à 450 000€ HT, est aujourd'hui évalué à 455 000€ HT.

**Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Lauragais**

*Siège* : Mairie d'Avignonet Lauragais

*Siège Administratif* : 3 Chemin de l'Obélisque. 11320 Montferrand - Tél. : 04.68.60.56.54

Courriel : [scot.lauragais@orange.fr](mailto:scot.lauragais@orange.fr)

Dans ce cadre, Mr le Président propose le plan de financement ajusté comme suit :

Dépenses		Recettes		
	Montant HT		% demandé	montant HT
Travaux	455 000 €	Etat (notamment DSII)	40%	208 316 €
Etudes	65 790 €	Région	5%	26 040 €
		Département de l'Aude	5%	26 040 €
		Département de la Haute-Garonne	20%	104 158 €
		Département du Tarn	10%	52 079 €
		PETR du Pays Lauragais	20%	104 158 €
<b>total</b>	<b>520 790 €</b>	<b>total</b>	<b>100%</b>	<b>520 790 €</b>
		<b>total subventions</b>		<b>416 632 €</b>

M. le Président précise que ce plan de financement (ne tenant pas compte du retour sur investissement de la toiture photovoltaïque) permet de respecter à la fois les principes d'aménagement déjà actés et les masses financières déjà validées en comité syndical du 11 septembre 2017, 10 septembre 2018, 12 novembre 2018 et 16 avril 2019.

**Ayant entendu l'exposé de M. le Président,**

**Après en avoir débattu et délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité, décide :**

- **D'approuver** le plan de financement estimatif du projet de réhabilitation / extension / aménagement du siège administratif du PETR tel que présentés,
- **D'autoriser** Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tous les actes nécessaires à la poursuite de ce dossier et permettant sa réalisation,
- **D'autoriser** Monsieur le Président, ou son représentant à solliciter et signer les demandes de financements ou subventions afférentes.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Fait à Avignonet-Lauragais, le 25 novembre 2019

**Le Président**



**Georges MERIC**

**Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Lauragais**

Siège : Mairie d'Avignonet Lauragais

Siège Administratif : 3 Chemin de l'Obélisque, 11320 Montferrand - Tél. : 04.68.60.56.54

Courriel : scot.lauragais@orange.fr